

## **Vous déménagez ? Pensez à vous départir de vos matières de façon responsable !**

**Brossard, le 20 juin 2017** – À l'approche de la période des déménagements, la Ville de Brossard vous rappelle que différentes solutions écoresponsables s'offrent à vous pour vous défaire de vos matières résiduelles.

### **FAITES LE BON TRI !**

#### **Carton**

- Collecte des matières recyclables (surplus à côté du bac acceptés)
- Écocentres
- Conteneur situé à gauche de l'aréna Michel-Normandin (3105, boul. de Rome)

#### **Matériaux de construction et produits électroniques**

- Céramique, brique, ordinateur, écran, téléviseur, etc.
- Écocentres

#### **Résidus et matériaux en bois et meubles en bois**

- Plancher flottant, mélamine, table, bureau, etc.
- Écocentres
- Collecte d'encombrants en bois

#### **Résidus domestiques dangereux (RDD)**

- Peinture, solvant, propane, etc.
- Écocentres

#### **Appareils avec système de refroidissement**

- Réfrigérateur, climatiseur, etc.
- Communiquez avec Services Brossard pour une collecte à domicile

#### **Autres encombrants ou gros rebuts**

- Sofas, tapis, matelas, etc.
- Collecte des ordures ménagères

### **ET SI VOUS LEUR DONNIEZ UNE SECONDE VIE ?**

Certains organismes acceptent des articles en bon état tels que **les vêtements, les jouets, les petits appareils électroménagers et électriques, etc.** Pour plus de détails, consultez le bottin récupérateur à [brossard.ca/BCITI](http://brossard.ca/BCITI) ou communiquez avec Services Brossard.

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement 126 relatif à la gestion des matières résiduelles, il est dorénavant interdit de déposer certaines matières avec vos déchets lors de la collecte des ordures, notamment les meubles en bois et le carton.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez [brossard.ca](http://brossard.ca) ou communiquez avec Services Brossard, 450 923-6311 ou [services@brossard.ca](mailto:services@brossard.ca).